

**Communiqué de presse
Comunicat oficial**

À Toulouse, le 10 octobre 2025

***IXème dialogue transfrontalier Occitanie – Andorre : une étape décisive pour
l'amélioration des routes entre la Principauté d'Andorre et la France***

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Xavier Esport, Chef du Gouvernement de la principauté se sont réunis ce vendredi 10 octobre à l'occasion de la neuvième édition du dialogue transfrontalier Occitanie – Andorre qui se tenait cette année à Toulouse.

Le Chef du Gouvernement était accompagné de la ministre des Affaires étrangères, Imma Tor ; de la ministre de la Justice et de l'Intérieur, Ester Molné ; ainsi que de l'ambassadrice d'Andorre en France, Esther Rabasa, et de l'ambassadrice pour la coopération transfrontalière, Noelia Souque.

La vice-présidente du Conseil régional d'Occitanie, Nadia Pellefigue ; les premiers vice-présidents des Conseils départementaux de l'Ariège, Jean-Paul Ferré, et des Pyrénées-Orientales, Nicolas Garcia ; ainsi que l'ambassadeur de France en Andorre, Nicolas Eybalin, étaient également associés à cette rencontre.

La galerie paravalanche de l'Hospitalet-près-l'Andorre en voie d'achèvement

Infrastructure emblématique des accords bilatéraux franco-andorrans visant à améliorer la viabilité et la résilience des itinéraires routiers entre la Principauté d'Andorre et la France, la galerie paravalanche de l'Hospitalet-près-l'Andorre sera terminée d'ici le début du mois de novembre, après deux saisons estivales de travaux. Le comité stratégique chargé du suivi de ces accords s'est réjoui de l'achèvement de cet ouvrage de 300 mètres de long, déterminant pour la prévention des risques et la sécurité des usagers de la route durant la période hivernale. Il a salué la réalisation de ce chantier particulièrement exigeant dans les délais initialement prévus, malgré les fortes contraintes géotechniques et logistiques.

Le comité stratégique a également examiné le programme d'interventions prévues pour améliorer la circulation aux abords immédiats de la frontière, sur la RN 22, ainsi que les mesures de prévention des risques, notamment de chutes de blocs, sur l'itinéraire d'accès vers et depuis

les Pyrénées-Orientales, via la RD 66, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales.

Une lutte commune contre les trafics

Par ailleurs, Xavier Espot et Pierre-André Durand ont souligné la bonne coopération franco-andorrane dans la lutte contre la contrebande de tabac. Ils ont invité les services compétents, sous l'autorité des préfets et de la ministre de l'Intérieur et de la Justice, à renforcer cette coopération en vue de prendre des mesures plus fermes pour affaiblir les réseaux criminels actifs à la frontière.

Une coopération économique sectorielle renforcée

La séquence consacrée à la restitution des groupes de travail thématiques a mis en évidence la vitalité de la collaboration dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'élevage, notamment avec la participation pour la première fois de l'Andorre à l'Espace Ariège lors du Salon international de l'agriculture qui se tiendra à Paris en février 2026. Cette présence conjointe visera à promouvoir les produits locaux et la race bovine autochtone.

La rencontre a également mis en valeur le dynamisme retrouvé des échanges dans le domaine de la coopération économique. Le préfet de région et le Chef du Gouvernement ont salué les rapprochements opérés entre opérateurs économiques, en particulier dans le secteur du numérique, et ont appelé à concrétiser ces initiatives par la signature de partenariats d'affaires.

Enfin, les délégations ont échangé sur la candidature transnationale au patrimoine mondial de l'UNESCO, intitulée « Les témoignages matériels de la création de l'État des Pyrénées : la Coprincipauté d'Andorre », actuellement dans sa phase finale de préparation et dont le dossier devrait être soumis à évaluation fin janvier 2026.

CONTACTS PRESSE

Préfecture de la région Occitanie

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75
Adèle DUMAS
05 34 45 34 77 | 06 75 50 10 65
Romaric ZURCZAK
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
service-presse@occitanie.gouv.fr

Gouvernement d'Andorre

C. Prat de la Creu, 62-64 – Edif. Administratiu – AD500
Andorra la Vella – Principat d'Andorra
Tel.: (+376) 875 700 (ext. 5719) comunicacio@govern.ad